



Participez ! Vos idées... font Croissy !

**IL EST CE QUE VOUS EN FEREZ
ET MIEUX VAUT LE CHOISIR PLUS RESPECTUEUX DU
VIVANT ET DE L'HUMAIN**

ICI ON VOIT PLUS LOIN, ... VIVEMENT DEMAIN

QU'EST-CE QUE “ LE CROISSY D'APRÈS ” ?

L'urgence climatique est une réalité !

=> “ Le Croissy d'après ” est une réponse locale qui traduit l'engagement pris par les élus pour relever ce défi.

Ce Plan est bien plus qu'un « outil stratégique », c'est un moyen de réinterroger l'action publique de notre collectivité, de penser autrement nos modes de vie et de redessiner la cité de demain.

Défi majeur impliquant des changements pour certains radicaux, cette nécessaire transition est avant tout une formidable opportunité de créer ensemble une communauté encore plus harmonieuse, solidaire, attentive, participative et éthique.

STRATÉGIE ET OBJECTIF

Ce projet local de “**ménagement**” se distingue par son approche globale et partagée qui permet d’agir de façon continue et coordonnée sur **6 axes** pour atteindre cet objectif en ayant préalablement **mobilisé les Croissillons** :

- **Respect de la nature et du vivant,**
 - **Energies renouvelables,**
 - **Bâtiments et urbanisme,**
 - **Santé environnementale,**
 - **Mobilité durable,**
 - **Écologie communale.**
-

▶ AXE N°6

ÉCOLOGIE COMMUNALE

Alors que le contexte économique des collectivités est toujours plus contraint, engager la mutation d'une ville vers la neutralité carbone peut paraître un défi financier de taille. Mais face au défi climatique, Il s'agit de rendre notre ville résiliente, de la transformer, pour anticiper les crises et mieux les affronter.

LE GRAND TEMOIN : Nathalie CAMPION

- Représentante de l'association **FORUM ET PROJETS** pour le développement durable
- Consultante RSE spécialisée sur les sujets eau et carbone
- Consultant indépendant RSE by Design
- EAU'DYSSÉE - La Fresque de l'Eau



Cabinet de conseil en durabilité des entreprises, RSE by design est né de la volonté de créer une force conseil indépendante au service des entreprises pour les accompagner dans leur transformation durable.

L'objectif d'Eau'Dyssée est de diffuser des informations scientifiques et techniques dans le domaine de l'eau et tous les enjeux associés. L'association s'adresse à tous par l'intermédiaire d'ateliers ludiques qui sont créés par les membres, ou en collaboration avec des acteurs extérieurs.

Alors que le contexte économique des collectivités est toujours plus contraint, engager la mutation d'une ville vers la neutralité carbone peut paraître un défi financier de taille. Mais face au défi climatique, Il s'agit de rendre notre ville résiliente, de la transformer, pour anticiper les crises et mieux les affronter.

- Moderniser l'éclairage public pour diminuer la consommation électrique et promouvoir un éclairage juste en adaptant l'intensité lumineuse plus respectueux de la biodiversité.
- Intensifier le programme de désimperméabilisation des sols qui passe par la végétalisation, le maintien de la pleine terre, la gestion de l'eau et le recours à des matériaux perméables pour les voies circulées.
- Cibler le programme pluriannuel d'investissement sur la performance énergétique du patrimoine.
- Se préparer à la gestion des crises en organisant des exercices de sensibilisation et d'acculturation des bons comportements à adopter face aux évolutions climatiques

Construire un dispositif qui permette au plus grand nombre d'acteurs de trouver une place dans la dynamique communale et de prendre part aux décisions qui vont être nécessaires.

L'AXE STRATEGIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 ACTIONS PRIORITAIRES :

24- Poursuivre le « relamping » de l'éclairage public et rénover les armoires de commande : 80 % de l'éclairage public en technologie LED

25- Désimperméabilisation de $x \text{ m}^2$ d'espace public (stationnement, place, voirie, etc.)

26- Répondre aux exigences de conformité des Certificats d'Economie d'Energie comme levier financier supplémentaire

27- Mesurer, améliorer et valoriser le stockage carbone

24- Poursuivre le « relamping » de l'éclairage public et rénover les armoires de commande : 80 % de l'éclairage public en technologie LED

Il s'agit de poursuivre la rénovation du parc d'éclairage public pour arriver à 80 % de l'éclairage public en technologie LED et d'installer des systèmes de régulation des éclairages (abaissement de puissance ou extinction nocturnes) dans toutes les armoires de commande.

Les diverses évaluations réalisées depuis le début des expérimentations ont montré que l'éclairage utile ne représentait que 10 % du temps de la nuit.

Il peut conduire à réaliser jusqu'à 70 % d'économies d'énergie.

La sensibilisation à l'extinction nocturne fera l'objet d'une campagne de communication.

24- Poursuivre le « relamping » de l'éclairage public et rénover les armoires de commande

- Nous sommes à 52% de candélabres équipés en technologie LED. Une fois les travaux prévus en 2023 réalisés nous serons à 60%. Nous finirons, comme prévu, notre mandat avec 80% de candélabres équipés.
- En 2023 nous avons rénové 3 armoires de commande et nous ferons de même en 2024. Elles sont pré-câblées pour de la télégestion qui est mise en route au fur et à mesure des rénovations.

Le contrôle à distance des mâts des éclairages publics, nous permet aujourd'hui d'économiser en moyenne 25% d'énergie. L'extinction entre 1h et 5h du matin nous permet d'économiser 40 k€ sur l'année.

L'AXE STRATEGIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 ACTIONS PRIORITAIRES :

24- Poursuivre le « relamping » de l'éclairage public et rénover les armoires de commande : 80 % de l'éclairage public en technologie LED

25- Désimperméabilisation de **x** m² d'espace public (stationnement, place, voirie, etc.)

26- Répondre aux exigences de conformité des Certificats d'Economie d'Energie comme levier financier supplémentaire

27- Mesurer, améliorer et valoriser le stockage carbone

25- Désimperméabilisation de **x** m² d'espace public (stationnement, place, voirie, etc.)

Désimperméabiliser x m² d'espace public pour permettre l'infiltration de l'eau, ramener des îlots de fraîcheur dans les espaces urbains et améliorer la qualité de vie des croissillons.

1/ Intégrer l'enjeu du maintien de la perméabilité des sols le plus en amont des projets d'aménagements (favoriser les sols perméables dans les aménagements) en déterminant en amont le public cible (marcheurs, engins motorisés, vélos, ...) les usages (trafic), les matériaux (gravier-gazon, dalles alvéolées engazonnées, ou pavés drainants) et la localisation pour une intégration paysagère optimale.

2/ Favoriser les techniques de gestion des EP alternatives au "tout réseau" dans les projets de voiries (Aquatextiles perméables pour aussi dépolluer les eaux pluviales des hydrocarbures et des HAP lors de leur infiltration) et de bâtiments en créant des noues ou des jardins de pluie (Infiltrer les eaux de pluie au plus proche).

3/ Intégrer l'enjeu dans les documents de planification (voir action n°11)

25- Désimperméabilisation de x m² d'espace public (cour d'école, stationnement, place, voirie, etc.)



Ecole J Verne



Ecole Leclerc

L'AXE STRATEGIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 ACTIONS PRIORITAIRES :

24- Poursuivre le « relamping » de l'éclairage public et rénover les armoires de commande : 80 % de l'éclairage public en technologie LED

25- Désimperméabilisation de **x** m² d'espace public (stationnement, place, voirie, etc.)

26- Répondre aux exigences de conformité des Certificats d'Economie d'Energie comme levier financier supplémentaire

27- Mesurer, améliorer et valoriser le stockage carbone

26- Répondre aux exigences de conformité des Certificats d'Economie d'Energie comme levier financier supplémentaire

les Certificats d'économie d'énergie (CEE) attestent une économie d'énergie liée à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique. Pour en bénéficier il faut justifier de travaux comme la rénovation de bâtiments publics, le raccordement à un réseau de chaleur ou la rénovation de l'éclairage public.

Une fois les économies d'énergies réalisées, des CEE sont obtenus proportionnellement au volume théorique d'énergie économisée.

Nous réaliserons des travaux de rénovation énergétique pour :

- Renforcer l'isolation thermique des bâtiments et améliorer les performances du chauffage (Cf. Act n°13) ;
- Créer un réseau de chaleur et y raccorder les bâtiments publics (Cf. Act n° 8 & 9) ;
- Installer un système énergétique efficace et bas carbone (Cf. Act n°10) ;
- Rénover l'éclairage public (Cf. Act n°24).

26-Répondre aux exigences de conformité des Certificats d'Economie d'Energie comme levier financier supplémentaire

Convention éclairage public manque Bâtiment, Géothermie

Signature d'une convention le 5 décembre 2023 avec la société CERTINERGY E SOLUTIONS

L'objet de la présente Convention est de déterminer les modalités opérationnelles et financières du Partenariat par lequel CertiNergy valorise les actions d'économies d'énergie entreprises par le Partenaire par le versement d'une contribution financière, en fixant le montant de la Prime CEE qui sera versée par CertiNergy pour les Opérations Eligibles au Dispositif qui feront l'objet de la délivrance de CEE par l'Autorité Compétente à CertiNergy, ainsi que les délais de versement de la Prime CEE.

Obtention et valorisation des CEE

La Prime CEE sera calculée en fonction du volume de CEE exprimé en MWh cumac, selon la formule suivante :

$$\text{Prime CEE} = \text{Volume Obtenu} * 5,40 \text{ € HT/MWh cumac}$$

Eclairage public 50K€

L'AXE STRATEGIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE 4 ACTIONS PRIORITAIRES :

24- Poursuivre le « relamping » de l'éclairage public et rénover les armoires de commande : 80 % de l'éclairage public en technologie LED

25- Désimperméabilisation de **x** m² d'espace public (stationnement, place, voirie, etc.)

26- Répondre aux exigences de conformité des Certificats d'Economie d'Energie comme levier financier supplémentaire

27- Mesurer, améliorer et valoriser le stockage carbone

27- Mesurer, améliorer et valoriser le stockage carbone

Mesurer : Réaliser à Croissy l'état des lieux du carbone stocké et comprendre son évolution au cours des années passées.

Améliorer : Définir des scénarios d'amélioration et simuler l'impact sur la captation carbone ainsi que sur un ensemble de co-bénéfices.

Valoriser : Suivre les actions mises en œuvre et valoriser l'impact grâce à des éléments tangibles et factuels.

27- Mesurer, améliorer et valoriser le stockage carbone

Axes

Objectifs de l'application Netcarbon

Etape 1

Réaliser un état des lieux

Mesurer l'évolution de la **Ville de Croissy** entre 2018 et 2022 sur un ensemble d'indicateurs.

Etape 2

Simuler des projets

Modéliser vos futurs projets d'aménagement pour en simuler l'impact environnemental et identifier des axes d'amélioration.

Etape 3

Suivre l'impact des projets

Utiliser les données satellites pour **suivre l'impact de vos actions** en faveur d'un aménagement plus durable.

27- Mesurer, améliorer et valoriser le stockage carbone

ETAPE 1

Etat des lieux de Croissy



Périmètre de l'étude

La phase d'état des lieux est réalisée par netcarbon en utilisant des données satellites pour obtenir une mesure précise de l'évolution de Croissy sur **7 indicateurs** :

- Captation carbone
- Stock de carbone
- Humidité de la végétation
- Couverture végétale
- Surface artificialisée
- Classification des sols



Taille de la zone

344 ha



Période étudiée

2018 - 2022

27- Mesurer, améliorer et valoriser le stockage carbone

Visualiser vos données dans l'application netcarbon

Gérez vos zones

Vous pouvez gérer de multiples zones dans l'application vous permettant d'avoir **une vue d'ensemble de la ville de Croissy** mais également de réaliser des **découpages spécifiques** (par quartier, zones naturelles) ou encore de "zoomer" sur des zones récemment aménagées (renaturation d'un cour d'école, d'une place...).



Affichage multi années

Grâce à la donnée satellite, vous pouvez suivre l'évolution de votre ville depuis 2018 et comparer deux années entre elles.

Consultez les indicateurs

Accédez à l'ensemble des indicateurs de votre zone : carbone, végétation, température, artificialisation, humidité et classification des sols.

27- Mesurer, améliorer et valoriser le stockage carbone

Simuler de futurs projets d'aménagement



Etape 1

Modélisez votre futur projet

Utilisez l'application pour modéliser les **zones de bâti** (parking, route, bâtiment) et les **zones végétalisées** (arbres, végétation basse, toiture végétalisée...).



Etape 2

Simulez l'impact avant/après projet

Lancez la simulation de votre projet et visualisez **l'impact avant/après projet sur tous les indicateurs** : évolution de la captation carbone, de la couverture végétale, de la température du sol et de l'artificialisation.

27- Mesurer, améliorer et valoriser le stockage carbone

INDICATEURS

Mesurer la captation carbone

Netcarbon, en collaboration avec l'INRAE et le CNES, a mis au point différentes approches pour mesurer la captation carbone.

Approche Tier 1 : corrélation entre l'état de la végétation et le flux de CO₂

Approche SAFYE-CO₂ : modèle agro-météorologique qui estime la production de biomasse, le rendement, l'évapotranspiration et d'autres aspects du bilan carbone des cultures.

Satellite : Sentinel 2
Résolution : 10 mètres
Actualisation : Annuelle
Données disponibles : Depuis 2018



Mesure de la captation carbone - Paris 2022

AGENDA

Octobre	
1 Di	
2 Lu	40
3 Ma	
4 Me	
5 Je	
6 Ve	
7 Sa	
8 Di	
9 Lu	41
10 Ma	Réunion de lancement
11 Me	
12 Je	
13 Ve	
14 Sa	
15 Di	Stand sur le marché
16 Lu	42
17 Ma	1) Réunion Respect de la nature et du vivant
18 Me	
19 Je	
20 Ve	
21 Sa	Vac sco
22 Di	Vac sco
23 Lu	Vac sco 43
24 Ma	Vac sco 2) Réunion Energies renouvelables
25 Me	Vac sco
26 Je	Vac sco
27 Ve	Vac sco
28 Sa	Vac sco
29 Di	Vac sco Passage à l'heure d'hiver
30 Lu	Vac sco 44
31 Ma	Vac sco

Novembre	
1 Me	Toussaint
2 Je	Vac sco
3 Ve	Vac sco
4 Sa	
5 Di	
6 Lu	45
7 Ma	3) Réunion Bâtiments et urbanisme
8 Me	
9 Je	
10 Ve	
11 Sa	Armistice Austr
12 Di	
13 Lu	46
14 Ma	
15 Me	
16 Je	
17 Ve	
18 Sa	
19 Di	
20 Lu	47
21 Ma	Conférence ÉCO-RÉNOV
22 Me	
23 Je	
24 Ve	
25 Sa	
26 Di	
27 Lu	48
28 Ma	4) Réunion Santé environnementale
29 Me	
30 Je	

Décembre	
1 Ve	
2 Sa	Permanence ÉCO-RÉNOV (9h30/12h30)
3 Di	Austr 12h
4 Lu	49
5 Ma	5) Réunion Mobilité active et durable
6 Me	
7 Je	
8 Ve	
9 Sa	Permanence ÉCO-RÉNOV (9h30/12h30)
10 Di	
11 Lu	50
12 Ma	6) Réunion Écologie communale
13 Me	
14 Je	
15 Ve	
16 Sa	Permanence ÉCO-RÉNOV (9h30/12h30)
17 Di	Stand sur le marché
18 Lu	51
19 Ma	Réunion de synthèse
20 Me	
21 Je	
22 Ve	
23 Sa	Vac sco
24 Di	Vac sco Réveillon de Noël
25 Lu	Vac sco Noël 52
26 Ma	Vac sco
27 Me	Vac sco
28 Je	Vac sco
29 Ve	Vac sco
30 Sa	
31 Di	Saint-Sylvestre

Fresque du climat Croissillons ?

Fresque du climat Croissillons ?



Appel à idées

Thématique : Ecologie communale

JE

limiter la pollution lumineuse pour le respect du vivant et réduire notre consommation d'énergie

Jean-Michel · 10 octobre, 10:36 (édité)

Ecologie communale

Commentaires¹ Soutiens¹⁰ Avancement Partager

Les conséquences de l'excès d'éclairage artificiel ne se limitent pas à la privation de l'observation du ciel étoilé. Elles sont aussi une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...) et représentent un gaspillage énergétique considérable (ce n'est pas moi qui le dit mais le ministère de la transition écologique et énergétique depuis plus de deux ans).

Aussi, il conviendrait :

- 1 - Éteindre, ou au minimum réduire, les éclairages extérieurs, publics et privés, quand les lieux ne sont plus fréquentés ou très épisodiquement (23 h-5 h ?).
- 2 - Optimiser certains éclairages public. Un bon équipement n'éclaire que le sol ; en l'observant à distance, on ne peut dire s'il est allumé ou pas.
- 3 - Éteindre tous les éclairages et écrans des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition après la fin d'occupation desdits locaux.

...

X - Interdire les colliers lumineux pour chiens !



Réduire l'éclairage public

16 octobre, 16:10 (édité)

Ecologie communale



Commentaires



Soutiens ⁴



Avancement



Partager

déclencher l'allumage par des détecteurs de mouvements dans les zones qui le permettent

KP Réduire l'imperméabilisation des sols

KP · 13 octobre, 17:06 (édité)

Ecologie communale

 Commentaires ²  Soutiens ⁴  Avancement  Partager

Faire des places de parking perméables

Commentaires

AR [Arnoux-Guisse Florence](#) 14 octobre, 18:17 (édité)

Oui et plus généralement suivre l'indicateur "surface imperméable de la commune" à réduire

EG [Eglantine Melin](#) 16 octobre, 19:15

Oui car malgré tout pour ceux qui ont une voiture la ville ne cesse d'enlever des place (il ne faudrait pas non plus que l'écologie serve d'alibi)
(exemple encore récent 3 places dans la rue de l'écluse au lieu des 10 qui existaient sur 2 endroits avant les travaux du quartier princesse / 1/3 de places en moins tout au long de la rue des gabillons avec les travaux d'il y a 2 ans) .

ME

Créer plus de bordures végétalisées

Melina · 16 octobre, 19:04 (édité)

Ecologie communale



Commentaires



Soutiens⁶



Avancement



Partager

Laisser plus régulièrement des parties sans goudron sur les trottoirs quand cela ne gêne pas le passage. Afin de laisser la nature sauvage (ou semée) s'implanter. Par exemple Demander l'avis des propriétaires avant le goudronnage d'une rue pour laisser la possibilité d'avoir des espaces végétalisés devant chez eux. Ou ne pas les reboucher si il y avait des végétaux avant quand vous faites de nouvelles rues. Mettre beaucoup plus d'arbres sur les places ou larges trottoirs. (parc Leclerc, blonde paresseuse, chanorier...)

EG

Moins tondre les espaces publics

Eglantine Melin · 16 octobre, 19:31 (édité)

Ecologie communale



Commentaires



Soutiens ⁷



Avancement



Partager

Laisser de plus grandes parcelles de natures sauvages non tondues dans nos parcs ou zones de pelouse.

Mais que l'on peut agrémenter de fleurs sauvages ou de céréales semées par exemple.

JA

Berges de seine

Jacqueline Kerlohou · 01 décembre, 19:13 (édité)

Ecologie communale

 Commentaires  Soutiens  Avancement  Partager

La voirie est en très mauvais état particulièrement du pont de Bougival à la rue de l'écluse : pourquoi ne pas enlever le bitume ce qui permettrait de désimpermeabiliser les sols sur presque 2 km très peu de voitures utilisent cette voirie, régulièrement matin ou après midi un seul véhicule rencontre entre la rue de l'abreuvoir et la rue de l'écluse Seules 18 résidences entre la rue de l'abreuvoir et la rue de l'écluse font enlever leurs poubelles

Pourquoi ne pas demander comme à Bougival un camion de plus petit gabarit pour desservir les berges

PA

Balayer les trottoirs oui, laver la chaussée non

Patricia · 10 octobre, 7:08 (édité)

Ecologie communale



Commentaires



Soutiens ⁸



Avancement



Partager




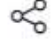
Diminuer son empreinte carbone c'est revenir aux choses simples et pragmatiques. Plus de nuisances sonores, consommations énergétiques réduites entre le camion, l'eau et les soufflantes.

PH

Établir des relations suivies avec d'autres villes engagées dans la même démarche

Philippe Gouron · 17 octobre, 15:15

Ecologie communale

 Commentaires  Soutiens  Avancement  Partager

Le climat à Croissy ne dépend pas que des Croissillons. Le réchauffement climatique a des causes historiques et mondiales. Ses effets aussi sont mondiaux et dureront hélas encore longtemps.

Pour s'en rendre compte, voici une proposition d'indicateurs à suivre :

www.lemonde.fr/les-decodeurs/article...

L'idée serait d'échanger régulièrement avec les citoyens d'autres villes un peu partout en France et dans le monde pour connaître leurs initiatives concrètes sur le sujet, les difficultés rencontrées, et mesurer ensemble les progrès réalisés.

TH Mettre en commun nos objets, diminuer nos achats

Thierryl · 06 octobre, 10:55 (édité)

Ecologie communale

Commentaires ¹ Soutiens ¹¹ Avancement Partager

On estime que chaque foyer possède en moyenne 34 objets utilisés moins de 3 fois par an: outillage, appareil à raclette, matériel de camping, affaires de ski, etc.

Nous avons l'opportunité d'améliorer leur usage en les partageant. De nombreuses possibilités existent:

- installation de casiers connectés avec mise à disposition d'objets par les particuliers ou par une entreprise (lesbienscommuns.com),
- aide à l'installation d'une bricothèque pour la location de matériel ou atelier de réparation, comme ce qui a été fait à Andresy,
- mise en place d'une plate-forme internet d'échange entre particuliers

Merci

Commentaires

OL




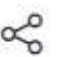
Olivia Marien 06 octobre, 22:54

il y a un système de prêt d'objets entre voisins avec les autocollants suisses de Pumpimpume qu'on pourrait adopter: pumpimpume.ch/fr/home-fr/

VI Mise en place d'un système de partage entre particuliers

Vincent Lessertois · 11 octobre, 10:56 (édité)

Ecologie communale

 Commentaires ¹  Soutiens ¹⁰  Avancement  Partager

Vous avez besoin d'une visseuse, pour monter un meuble , au lieu d'en acheter une, vous avez un listing de personnes qui sont prêt à vous la prêter pour vos travaux...

Commentaires

PA [Patricia](#) 11 octobre, 13:38

Voir vous donnez des conseils pour vos travaux

E. Mise en place d'une outilhèque

E. Legrand · 22 octobre, 21:44 (édité)

Ecologie communale

 Commentaires  Soutiens ⁷  Avancement  Partager

Créer, à l'image des bibiothèques, ludothèques etc... un service de prêt de matériel de jardinage / bricolage destinés à être mis à disposition des croissillons.

Ce système permettrait à chacun de pouvoir auto-construire, bricoler, jardiner, sans avoir à investir de grosses sommes dans des outils qui ne servent que très ponctuellement.

EG Créer une ludothèque

Eglantine Melin · 16 octobre, 19:34 (édité)

Ecologie communale

 Commentaires ¹  Soutiens ⁶  Avancement  Partager

Afin de moins acheter de jouer neufs (déguisement, jeux de société, jeux de construction etc) mettre en place une ludothèque pour tous les âges.

Permettra aussi de favoriser le lien familial de qualité.

Commentaires

CL

Claire Dewaele 20 octobre, 21:08

+1. Il faut aller un peu loin pour pouvoir en trouver (et donc prendre la voiture). Avec autant de familles dans la ville, ça pourrait trouver son public :-)

OL Favoriser l'économie circulaire locale via une ou deux braderies / vide-greniers par an

Olivia Marien · 06 octobre, 23:16 (édité)

Ecologie communale

Commentaires² Soutiens³ Avancement Partager

Il n'y a pas eu de Braderie/Vide-grenier à Croissy en 2023, pourtant en 2022 cela avait été une réussite il me semble. Cela permet d'éviter de jeter, de consommer du neuf, ou d'acheter d'occasion mais à l'autre bout de la France via Vinted. Cela crée du lien et de l'animation. Cela permet un complément de revenus .

Commentaires

OL Olivia Marien 06 octobre, 23:22
Dans un même ordre d'idée, la bibliothèque de Croissy est vraiment super ! Serait il possible d'envisager une section ludothèque pour emprunter des jeux d'éveil (cela dure tellement peu de temps pour les 0-3 ans) et des jeux de société pour les plus grands?

LI Lila 07 octobre, 10:14
Je confirme que ces 2 idées sont très bonnes ! Je pense qu'il y a une vraie demande de consommation raisonnée / seconde main, c'est à la fois économique et écologique

OL

Favoriser l'installation d'un magasin de Vrac comme daybyday

Olivia Marien · 07 octobre, 0:10 (édité)

Ecologie communale



Commentaires



Soutiens¹⁰



Avancement



Partager

Les plus proches sont Nanterre ou Sartrouville, un peu loin...

Cale permet de drastiquement réduire notre consommation d'emballages à usage unique

daybyday-shop.com/

PI Sens unique Bd Hostachy, rue Paul Demange et avenue Carnot

Pierre LUCAS · 08 décembre, 9:05 (édité)

Ecologie communale

 Commentaires ²  Soutiens ⁴  Avancement  Partager

En réduisant la place pour la circulation des voitures sur le Bd Hostachy à une seule voie (par exemple dans le sens Patte d'Oie vers rue Paul Demange), on pourrait faire de belles choses :

- créer une piste cyclable
- élargir le trottoir côté sud (restaurant des Impressionnistes, Picard...)
- "verdir" plus les 2 côtés du boulevard.

Logiquement, la rue Paul Demange devrait être mise en sens unique du Bd Hostachy vers la gare RER Croissy-Chatou, permettant la mise en place d'une piste cyclable.

Et, dans la même logique, l'Avenue Carnot pourrait être mise en sens unique (de Chatou/Le Vésinet vers la Patte d'Oie), permettant là aussi la création d'une piste cyclable.

A étudier plus finement bien sûr, mais je sou mets cette contribution qui me semble rejoindre le principe d'autres contributions déjà publiées sur la plate-forme Croissy d'Après.

PA Boulevard Hostachy piéton

PaulineB · 05 octobre, 10:06 (édité)

Ecologie communale

Commentaires³ Soutiens¹⁸ Avancement Partager

Bonjour, depuis plusieurs années je constate autour de moi la volonté des croissillons d'avoir un boulevard piéton durant les jours de marché. Cela rendrait ce moment plus convivial et moins dangereux pour les piétons qui finissent par se marcher dessus. La visibilité est quasi nulle pour traverser. Les enfants pourraient aussi en profiter. Nombreux sont les parents n'osant pas prendre un verre en terrasse de peur de voir un malheureux accident. Et donc moins de pollution.

Commentaires

CR

[cricri78](#) 14 octobre, 11:45

Une alternative serait déjà de mettre le boulevard en sens unique, mais ce en permanence. Avantage: permettrait d'élargir au moins un ou les 2 trottoirs et gagner de la place pour les piétons et le marché. Conserver les places de pkg. Ne bloque pas les accès aux Pkgs. Ne pas se mettre à dos les commerçants...

EG

[Eglantine Melin](#) 16 octobre, 19:10

Et de créer une vraie piste sécurisée pour les vélos !

AL

[Alain C](#) 18 octobre, 19:42

Ne pas oublier que le Bvd Hostachy est une route départementale...
J'adorerais plus de place pour les piétons et vélos sur le boulevard mais attention à ne pas trop perturber la vie de nos commerces. Au minimum, le tester sur plusieurs mois, avant d'engager des travaux importants.

LE CROISSY D'APRÈS

OBJECTIF ZERO CARBONE NET

Participez ! Vos idées... font Croissy

Questions / Réponses